

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC



Commentaire au 30 juin 2023

Les deux compartiments du fonds – les obligations de sociétés américaines à rendement élevé et les titres à revenu fixe d'État des pays émergents – se sont bien comportés au cours du premier semestre de 2023, l'inflation continuant de s'atténuer, même si la croissance économique est restée relativement robuste. Les obligations américaines à rendement élevé ont profité d'une croissance économique supérieure aux attentes, des bilans solides des sociétés et d'une offre modeste de nouvelles obligations, tandis que les titres à revenu fixe des pays émergents ont été avantagés par la décision de la Chine de rouvrir son économie à la suite des confinements liés à la COVID-19 et l'interruption par les banques centrales du relèvement des taux d'intérêt freinant l'économie.

Dans le compartiment des obligations de sociétés à rendement élevé, le rendement du fonds a été stimulé par ses placements en obligations de croisiéristes et de cinémas, qui ont profité de la forte demande des consommateurs pour les voyages et les dépenses pour vivre des expériences. La sous-pondération de certaines sociétés des télécommunications, qui ont déçu, a aussi contribué au rendement du fonds. Les placements dans le secteur énergétique, qui ont souffert de la chute des prix de l'énergie, ont limité le rendement du compartiment des obligations à rendement élevé.

Dans le compartiment des titres des pays émergents, les placements dans certains émetteurs à rendement élevé, comme le Salvador, la République dominicaine, le Nigéria et le Costa Rica, ont favorisé le rendement relatif. En revanche, les obligations émises par des pays émergents dont la cote est élevée, comme le Chili et la Malaisie, ont nui au rendement relatif du fonds. La décision de détenir plus de placements dans les marchés émergents que dans les obligations de sociétés à rendement élevé a nui au rendement global du fonds.

La possibilité d'une récession plus profonde que prévu aux États-Unis et d'une relance économique décevante en Chine figure parmi les enjeux susceptibles d'influer sur les rendements du fonds au cours des prochains mois. Aux États-Unis, le ralentissement de la croissance économique et l'accès plus difficile au crédit pourraient faire grimper les taux de défaillance, qui se rapprocheraient de leurs moyennes à long terme de 3 % à 4 %. Dans cette optique, le gestionnaire de portefeuille demeure prudent en ce qui concerne les perspectives économiques des États-Unis.

Le gestionnaire de portefeuille se montre plus optimiste à l'égard des marchés émergents, compte tenu des valorisations attrayantes des émetteurs de titres souverains à rendement élevé et des attentes croissantes selon lesquelles les banques centrales des pays émergents s'apprêtent à amorcer l'abaissement des taux d'intérêt. Le gestionnaire de portefeuille prévoit conserver une légère préférence pour les obligations d'État de pays émergents par rapport aux obligations de sociétés à rendement élevé.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.